#17 Juin 2020

T·N MAG'

theix-noyalo.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THEIX-NOYALO

NUMÉRO SPÉCIAL - COVID-19

LE PERSONNEL DE LA RÉSIDENCE DE ROZ-AVEL

Merci à vous pour nos aînés !!!

Prenez soin de vous et n'oubliez pas que tous les élus municipaux et les services restent à votre écoute.

Avec le coronavirus Covid-19, notre pays vit encore aujourd'hui une situation sanitaire inédite.

Pour endiguer l'expansion de cette pandémie, le Gouvernement a pris des mesures exceptionnelles allant jusqu'au confinement national du 17 mars au 10 mai inclus.

Aussitôt, la commune s'est organisée pour assurer leur mise en œuvre au niveau local, pour accompagner la population, notamment les plus fragiles, et assurer la continuité des services publics essentiels.

Dans ce numéro spécial, vous pourrez retrouver toutes les mesures, actions et décisions prises durant ces trois derniers mois.

Comme vous le constaterez, cette crise sanitaire bouscule notre quotidien. Néanmoins, grâce aux efforts de chacun, à la solidarité quotidienne et aux sacrifices, nous avançons.

La collectivité a su faire face et s'adapter, innover. Une partie de nos enfants a retrouvé le chemin de l'école depuis le 14 mai. Toutefois tout n'est pas fini et nous devons poursuivre nos efforts.

Je demande à tous de bien appliquer les mesures barrières, d'accepter des modifications dans les services proposés, d'encourager nos commerçants locaux en allant à leur rencontre et enfin de faire preuve de solidarité et de bienveillance autant que nécessaire.

Prenez soin de vous et n'oubliez pas que tous les élus municipaux et les services restent à votre écoute.

Yves Questel,
Maire de Theix-Noyalo

Directeur de publication : Yves Questel / Responsable de la rédaction : comité communication / Service communication : Dorothée Guédo / Photos : Maine / Conception : IZATIS communication / Impression : Imprimgraph / Tirage : 4400 exemplaires sur du papier PEFC / Dépôt légal : 978-2-916688-61-9 / ISSN : 2681-5443 / Distribution : Ville de Theix-Noyalo / Magazine trimestriel.

IMPRIM'VERT®

theix-noyalo.fr
mairie@theix-noyalo.fr

Rejoignez-nous sur
facebook.com/VilledeTheixNoyalo

THEIX-NOYALO FACE À LA CRISE
se mobilise !

Depuis le 16 mars 2020, une cellule de crise a été mise en œuvre avec le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Celle-ci est placée sous la présidence du Maire qui, en lien avec le Directeur Général des Services, coordonne et organise la mise en œuvre des mesures de protection de la population et la continuité des services publics. Ainsi par le truchement de télétravail, de rotation de postes, de réaffectation de personnels ou de modifications des horaires d'activité, la ville agit activement pour surmonter cette épreuve.

POUR INFO

▶ 61 agents sur 125 étaient en télétravail ou en présentiel. Tous les services étaient efficients. ■

Dans le cadre de cette crise sanitaire, la ville a mis en œuvre trois principes fondamentaux.

PROTECTION DE LA POPULATION CONTRE LA PANDÉMIE

- 3 masques FFP2 par jour et par personne
- Pour une pandémie de 60 jours
- Pouvant être suivie d'une seconde vague de 60 jours
- Solution hydro alcoolique dans tous les bâtiments

MAINTIEN DES SERVICES MUNICIPAUX

(5 missions essentielles)

MISSION 1 : POLICE ADMINISTRATIVE

- Fermeture des lieux publics et des écoles
- Application des mesures de restriction
- Surveillance administrative de la Police Municipale
- Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Application des mesures gouvernementales et préfectorales

MISSION 2 : MAINTIEN DU LIEN SOCIAL AVEC LA POPULATION

- Accueil téléphonique des administrés (ligne d'urgence)
- Veille sanitaire des personnes fragiles et des aînés (fichiers CCAS)
- Invitation à la solidarité (appel à bénévoles, recensement des besoins…)
- Renforcement du service de portage de repas
- Renforcement de l'assistance à l'EHPAD
- Soutien alimentaire aux plus démunis via le CCAS et certains commerces locaux

MISSION 3 : MAINTIEN DES MISSIONS ESSENTIELLES À LA VIE COLLECTIVE

- Mise en place du Plan de Continuité des Activités (PCA) en lien avec le PCS
- Déploiement d'un service de permanences et d'astreintes (état civil, restauration, accueil d'enfants…)
- Veille sanitaire de la commune (entretien des espaces publics, nettoiement et désinfection des bâtiments municipaux occupés)

MISSION 4 : SOUTIEN AU TISSU ÉCONOMIQUE

- Aides financières (exonération partielle de la Taxe Locale sur les enseignes et la Publicité Extérieure (TLPE), abattement de la taxe foncière)

MISSION 5 : COMMUNICATION

- Déploiement de TEAMS, WhatsApp…
- Communiqués de presse des actions municipales
- Communiqués sur le site internet et Facebook
- Déploiement Alerte SMS, création pop-up, logo signature…
- Communications à la population

PROTECTION DES ACTEURS COMMUNAUX FACE À LA CRISE

- **Gestion du stock en permanence**
- **Renouvellement du stock à prévoir dès le 1er jour**

SOUTIEN LOGISTIQUE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Création d'une messagerie instantanée entre la Mairie et les professionnels de santé
- Mise à disposition de locaux, de véhicules…
- Fourniture d'équipements

PARTENARIATS

- Services Préfectoraux
- Autres collectivités
- Tissu associatif
- Administrés

UNE ATTENTION CONTINUE
envers les plus fragiles

Parce que cette maladie affecte plus gravement les personnes âgées et parce que les conséquences pratiques de cette crise sanitaire touchent plus durement les populations qui étaient déjà dans une situation sociale délicate, les efforts de la commune se sont concentrés d'abord sur l'accompagnement de ces publics particulièrement exposés.

Dessins offerts aux résidents pendant le confinement

Au chevet de nos aînés

Les aînés accueillis en établissement bénéficient déjà d'un suivi social et médical. Mais la crise sanitaire a imposé la prise en compte de nouvelles mesures. Ainsi, par exemple, le confinement en chambre au sein de l'EHPAD a nécessité la mise en place d'un service de repas en chambre, trois fois par jour. Parallèlement, les horaires des personnels ont été adaptés pour un fonctionnement en journée continue.

On peut remercier la Direction de l'établissement et l'ensemble du personnel de l'EHPAD pour toutes les actions et mesures engagées pour protéger les résidents.

Les Jeudis Dingos à Roz-Avel

Accompagnement à domicile

La grande majorité des seniors vit encore à domicile. **Plus de 1 340 personnes sur les 8 100 habitants que compte la commune ont plus de 70 ans.** Dès les premiers jours de l'épidémie, des agents du CCAS, des élus et des bénévoles ont contacté par téléphone toutes les personnes désireuses d'être aidées. Près de 350 personnes ont été recensées, soit sur les fichiers de la mairie, soit sur ceux de ses partenaires sociaux (Vannes Golfe Habitat, Aiguillon, Aide à Domicile en Milieu Rural, Épicerie solidaire…).

L'objectif de cet appel ?: Leur proposer des petits services de la vie quotidienne pour leur éviter de sortir : faire leurs courses de première nécessité, leur livrer des repas à domicile, chercher leurs médicaments… **Et aussi prendre de leurs nouvelles.**

Merci à tous les bénévoles qui nous ont accompagnés au cours de cette période.

Solidarité avec les plus fragiles

Les personnes précaires ont, elles aussi, été particulièrement touchées par cette crise. Durant plusieurs semaines, certaines associations caritatives ont cessé leur activité. La commune a voulu maintenir un lien avec leurs bénéficiaires soit par la remise de coupons alimentaires, soit par la fourniture de produits alimentaires offerts par la Banque Alimentaire ou par certaines enseignes locales dont Carrefour Market. ■

Poneys des Écuries Theixoises à Roz-Avel

Dons de Carrefour Market à Roz-Avel pour Pâques

Équipe Planète Récrée

SOIGNANTS
Ils méritent tout notre soutien

Nombreux sont les personnels soignants à exercer ou à vivre sur la commune. Parce qu'ils sont, en première ligne, exposés à cette épidémie, il était nécessaire de les accompagner pour faciliter leur vie quotidienne.

L'ACCUEIL DES ENFANTS

Avec l'instauration du confinement et la fermeture des crèches et des écoles, les professionnels de santé ont été très vite confrontés à la problématique de la garde de leurs enfants.

Dès le mardi 17 mars, la commune a mis en place, pour les soignants, un système d'accueil de leurs enfants pour leur permettre de se consacrer pleinement à leurs missions.

Les moins de 10 ans, scolarisés dans les écoles, étaient pris en charge par les enseignants sur le temps scolaire et par les agents volontaires du service Enfance Jeunesse de la ville sur les temps périscolaires (matin, midi et soir). Le service de restauration du midi était également assuré par la cuisine centrale, qui en plus, livrait plus de 40 aînés en portage de repas et 80 résidents de l'EHPAD et ceci 7J/7.

Au bénéfice de tous ces personnels mobilisés par la gestion de crise, la Municipalité a pris l'initiative d'offrir, aux familles concernées, la gratuité totale pour tous les accueils proposés du 17 mars au 10 mai.

LE SOUTIEN DES ENTREPRISES LOCALES

En complément de ces mesures municipales, les initiatives privées n'ont cessé de se multiplier sur le territoire pour venir en aide au personnel soignant.

Certaines entreprises theixnoyalaises ont fait don de leur matériel d'hygiène aux soignants du territoire (médecins, infirmiers, infirmières…).

Parallèlement des entreprises de la Région et du Département ont aussi proposé leurs services et ont fait don de visières de protection, de gels et solutions hydro alcooliques pour les officines et également pour les personnels soignants ou l'EHPAD.

L'AIDE MATÉRIELLE DE LA MAIRIE

Dans la continuité des actions préalablement décrites, la Municipalité a proposé ses services aux professionnels de santé locaux. Ainsi, différents équipements ont été mis et sont toujours mis à la disposition de ceux-ci (véhicules, locaux municipaux, téléphone, carte essence…).

La municipalité a également fait don de la moitié de ses stocks de masques aux personnels de l'EHPAD.

L'équipe de la cuisine centrale

Ces quelques actions sont un gage de remerciements à tous ceux qui s'investissent quotidiennement pour notre sécurité et notre santé. ■

ET LA QUESTION des masques...

DES COMMANDES MASSIVES...

La ville a décidé de passer commande de masques FFP2 et chirurgicaux. Ainsi, plus 24 500 masques ont été commandés dès le début du mois d'avril pour les services municipaux. Parallèlement, 10 000 masques lavables ont également été acquis pour équiper la population locale et les services. Ils ont été distribués ou mis à la disposition de la population communale au cours de la semaine 21. Ces dispositifs peuvent couvrir les besoins jusqu'à la fin de l'été. ■

OFFERT PAR LA MUNICIPALITE

UN MASQUE LAVABLE - GRATUIT POUR TOUS
(PLUS DE 10 ANS)

MODALITES DE DISTRIBUTION DU 18 AU 20 MAI

BILAN DE LA DISTRIBUTION

4682 MASQUES
DISTRIBUÉS SUR L'ENSEMBLE DES 6 LIEUX DE RETRAIT

DONT **1 195 MASQUES**
LIVRÉS À DOMICILE, POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 75 ANS, PAR LES MEMBRES DU CCAS ET DES BÉNÉVOLES

OÙ TROUVER DES MASQUES DEMAIN ?

L'évolution de la crise sanitaire étant incertaine, la municipalité a relancé des commandes d'équipements pour la rentrée de septembre.

Autre solution, le système D !
En attendant la réception de ces commandes, de nombreuses personnes se sont mobilisées pour confectionner des masques en tissu et les offrir.

Notons ainsi l'initiative de plusieurs administrés ou associations qui ont confectionné plus de 750 masques et les ont offerts au CCAS.

Merci à tous et toutes pour cet élan de solidarité.

Les autres équipements de protection
Outre les masques, la Municipalité a équipé l'ensemble de ses services et les écoles de gel ou solution hydro alcoolique. Certains accueils ont reçu des hygiaphones.

Tous les services, en fonction, de leurs activités ont réceptionné gants, blouses, lingettes désinfectantes. L'objectif prioritaire étant là aussi la sécurité des agents et des publics accueillis. ■

Les différents types de masques et leur utilisation

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

MASQUES A USAGE EXCLUSIF DES SOIGNANTS

Masque FFP

Réservé à la protection des soignants réalisant des gestes médicaux au plus près des patients Covid-19.

Il protège le porteur du masque.

Norme NF EN 149

Masque chirurgical

Masque à usage médical, il évite la projection de gouttelettes émises par le porteur et limite ainsi la contamination des autres personnes et de l'environnement.

Il est à porter par la personne symptomatique. Mais il peut permettre une protection renforcée s'il est porté par le soignant et le soigné ou de manière généralisée.

Norme EN 14683

MASQUES ALTERNATIFS

Masque alternatif dit SMS

Masque pour le personnel hospitalier non présent dans les services de soins et non en contact des patients, les patients Covid-19 au retour à domicile, mais aussi les professionnels des autres secteurs (social, grande distribution, industrie, collectivités, forces de l'ordre...)

Modalités d'utilisation identiques au masque chirurgical.

Normes des feuilles de stérilisation (matière première) NF EN 868 et NF EN ISO 11607

Masque barrière Catégories 1 / 2

Masque en tissu pouvant répondre au besoin de certaines activités professionnelles en dehors du domaine médical.

Catégorie 1 : >90% des particules 3µm
Pour des personnes amenées à rencontrer un grand nombre de personne (hôtes et hôtesses de caisse...).
Catégorie 2 : >70% des particules 3µm
Pour des personnes ayant des contacts occasionnels avec d'autres personnes. Masque de protection à visée collective, porté par l'ensemble d'un groupe.

Norme AFNOR SPEC S76-0001

Masque barrière « fait maison » en tissu

Masque en tissu pouvant répondre au besoin de la population générale non symptomatique

Un masque dont l'efficacité n'a pas été testée. Limite la diffusion des projections de son porteur et fait rempart aux mains qui peuvent être portées inconsciemment plusieurs fois par jour au visage. Il est conseillé d'y insérer un morceau de matériau résistant à l'eau type toile d'hivernage ou lingette dépoussiérante (cf. vidéo « VLOG Masque DIY » du CPIAS Nouvelle-Aquitaine).

Modalités d'utilisation et d'entretien à respecter.

A fabriquer de préférence selon la norme AFNOR

Vous souhaitez vous approvisionner en masque ou vous en mettez à disposition ? utilisez en toute sécurité la plateforme stopcovid19.fr

STOP COVID19.FR

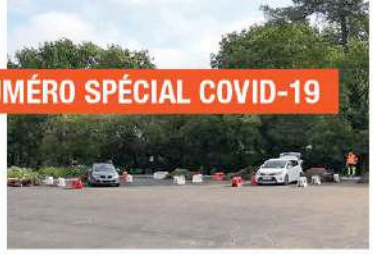

ASSURER LA CONTINUITÉ
des services essentiels

Dans ce contexte singulier, la notion de service public prend tout son sens. Les agents municipaux ont été pleinement impliqués, chacun à leur niveau, pour rester au service des Theixnoyalais pendant cette période délicate.

LE MAINTIEN DES SERVICES COMMUNAUX

Le plan de continuité des activités communales (PCA), mis en œuvre dans le cadre de cette crise sanitaire, a défini le nombre d'employés communaux nécessaires au maintien des fonctions vitales de la commune.

Ainsi, outre les missions de police administrative requises en cette période de confinement, l'essentiel de l'activité des services, sous l'impulsion de la Municipalité, a été de préserver le lien social et sanitaire avec la population.

POUR INFO

- Ouverture d'un numéro de téléphone COVID-19 ouvert 24h/24 et 7j/7 : **06 71 53 05 55**
- La mairie a dédié une page spéciale sur son site **www.theix-noyalo.fr** et a, durant toute la période, tenté d'informer, autant que possible, des évolutions des services à la population.
- Parallèlement, l'ensemble des services municipaux était en ordre de marche pour répondre par téléphone ou par mail, aux diverses interrogations des administrés.

LES DÉMARCHES EN LIGNE : L'OUTIL À PRIVILÉGIER

Dans le cadre du confinement, la plupart des bâtiments publics ont été fermés. En complément de l'accueil téléphonique, mis en place durant cette période de confinement, les administrés pouvaient via le site internet effectuer leurs démarches essentielles. **Quelques chiffres des contacts durant le confinement : 50 à 60 sollicitations téléphoniques quotidiennes et autant de mails. Toutes les demandes ont été traitées le plus rapidement possible.**

Parmi les impératifs durant le confinement, l'objectif a aussi été de garder notre ville propre !

Dans le cadre du plan de continuité des services municipaux, les équipes techniques ont eu un rôle essentiel pour continuer à entretenir la commune et ce malgré les mesures sanitaires à respecter.

Mais l'arrivée du printemps n'a pas facilité les choses…

Dès la mi-avril, les équipes des espaces verts par demi-équipe, sont revenues sur le terrain (tontes, nettoyage des cimetières, entretien des équipements sportifs…). Pour rappel, l'entretien de la commune est effectué de manière différenciée (gestion différenciée). Après deux mois de confinement, les services ont pris un peu de retard.

Merci de votre compréhension.

Parallèlement, les travaux de propreté urbaine ont perduré. Malheureusement, l'incivisme de certains a conduit les services à intervenir régulièrement pour ramasser des tas d'immondices disséminés dans nos campagnes ou aux pieds des containers en ville.

UNE POLICE MUNICIPALE MOBILISÉE

7j/7 pour faire respecter le confinement

On ne le répétera jamais assez, la meilleure des choses à faire pour combattre cette épidémie est de rester chez soi. Dès la mise en œuvre du confinement, la police municipale a été mobilisée pour :

- veiller au bon respect des règles,
- s'assurer du respect des mesures de confinement,
- vérifier les attestations de déplacement dérogatoire,
- faire respecter les consignes de distanciation par les commerces restés ouverts,
- assurer une veille sanitaire et sécuritaire sur les marchés.

Si, en cette période de crise sanitaire, le rôle des policiers municipaux s'est transformé, leur mission reste identique "veiller sur notre sécurité". ■

SOUTENIR
nos commerçants, artisans et entrepreneurs

Les mesures de confinement ont un impact majeur sur l'activité économique : entreprises à l'arrêt, employés en chômage partiel... La crise sanitaire menace de devenir une crise économique. Pour en atténuer les effets sur les commerçants, artisans et entrepreneurs locaux, la commune a mis en œuvre différents mécanismes d'aide. Ceux-ci viennent en complément des aides de l'État, de la Région ou de l'Agglomération.

DES AIDES EXCEPTIONNELLES

- la décision de proposer un abattement de 15 % de la taxe foncière pour tous les commerces de détails inférieurs à 400 m²,
- l'exonération de la taxe locale sur la publicité extérieure pour toutes les enseignes assujetties et ceci pour le second trimestre 2020,
- la suppression des droits de place en 2020,
- l'accompagnement des commerçants pour la gestion de leurs déchets.

LES MARCHÉS ALIMENTAIRES SONT RESTÉS OUVERTS

La commune a voulu maintenir ouverts ses deux marchés hebdomadaires de plein air, les vendredis soir et dimanche matin, avec le déploiement de personnel et de mesures barrières adaptées. Naturellement, ces mesures ont été prises pour se conformer à la réglementation. Seuls ont été autorisés à vendre les commerçants en produits alimentaires. Tous les stands non-alimentaires ont été supprimés jusqu'au 10 mai inclus.

Pour mieux gérer les flux du public, les commerçants, y compris ceux du dimanche matin, ont été rassemblés en un même lieu, Place de la Chapelle. La répartition des commerçants et les espacements entre les stands ont été revus pour limiter les croisements.

Globalement les marchés ont connu un franc succès.

UNE OFFRE COMMERCIALE REPENSÉE

En complément de ces mesures, certains commerçants de la ville ont proposé deux nouveaux modes de commercialisation de leurs produits frais : la livraison à domicile et le « drive ». De même, de nouvelles offres sont apparues de la part de restaurants, de la fleuriste... ■

LES CHANTIERS À L'ARRÊT

Dans le cadre du confinement national, les chantiers en cours dans la ville ont été arrêtés et mis en sécurité. Ainsi la construction du pôle culturel la P@sserelle a été suspendue. Il en a été de même pour les travaux de sortie de la RN165 au Landy. Dès le 5 mai, ces deux chantiers phares sur la commune ont repris, dès que la sécurité des travailleurs a été assurée.

CONSTRUCTION DU PÔLE CULTUREL DE P@SSERELLE

TRAVAUX DE LA BRETELLE DU LANDY

AUTRE POINT IMPORTANT

Malgré les réorganisations imaginées, il est d'ores et déjà acté que certaines opérations ne pourront pas être livrées aux dates prévues. De ces arrêts découlent des conséquences économiques du fait des mesures sanitaires à financer et des délais plus longs qui impacteront les projets tels que la 2e tranche du ravalement de l'école Marie Curie et la poursuite, cette année, des travaux de restructuration et d'embellissement de l'Église Sainte Cécile. ■

ET MAINTENANT...
Comment allons-nous vivre ce déconfinement progressif ?

Depuis le 11 mai, le département est "classé en territoire vert" et a débuté la phase de déconfinement (ouverture des commerces, ouverture des parcs, activités sportives à nouveau possibles, ouverture des écoles élémentaires, maternelles et des collèges...) autant de signes d'un retour à la vie d'avant.

Néanmoins chacun doit garder les bonnes habitudes prises durant le confinement, pour préserver sa santé et celle des autres. Si cette nouvelle étape est complexe à imaginer, elle le sera encore plus dans sa mise en œuvre.

Ainsi, la Municipalité a décidé de procéder à un déconfinement s'inscrivant dans le triptyque suivant :

1 SÉCURITÉ | 2 PROGRESSIVITÉ | 3 INNOVATION

POUR INFO

Toutes les actions engagées depuis le 11 mai s'inscrivent obligatoirement dans une dimension sécuritaire : sécurité des agents en poste, sécurité des usagers accueillis, sécurité des locaux ouverts. C'est dans cet esprit que les services municipaux ouvrent, petit à petit, leurs portes depuis le 11 mai, et chaque service a dû se réinventer, innover, pour préserver la sécurité sanitaire des agents et du public accueilli. ■

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES DEPUIS LE 14 MAI

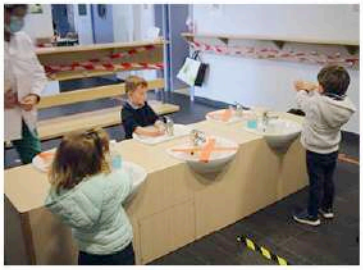

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

ÉCOLE MARIE CURIE

140/327
élèves scolarisés,
environ 80 par jour

ÉCOLE SAINTE-CÉCILE

240/398
élèves scolarisés,
environ 160 par jour

ÉCOLE DU TILLEUL

40/56
élèves scolarisés,
environ 25 par jour

RESTAURANT SCOLAIRE

220/600
repas préparés par la cuisine centrale (200 au restaurant scolaire et 20 à Noyalo).

GARDERIE

ENTRE 20 ET 30/80 À 120
enfants accueillis à Planète Récrée le mercredi

REPRISE PARTIELLE ET PROGRESSIVE

des services municipaux depuis le 11 mai

La collectivité a entériné un déconfinement, par étapes, de ses services et équipements municipaux :

- 1re étape : 11 mai - 31 mai 2020
- 2e étape : 1er juin - 15 juillet 2020
- 3e étape : 16 juillet au 31 août 2020
- 4e étape : 1er septembre 2020 au…

En fonction des résultats de l'étape préalable et des données sanitaires nationales et locales, les services et/ou équipements seront davantage ouverts au public. Un arrêté municipal déterminera à chacune des étapes les modifications opérées. Une communication sera faite en parallèle.

RAPPEL CHRONOLOGIQUE DES SERVICES OUVERTS

11 MAI 2020

- Hôtel de ville (effectifs réduits/en alternance)
- Centre technique municipal
- Écoles
- ALSH Planète Récrée
- Multi accueil

26 MAI 2020

- Médiathèque en drive

2 JUIN 2020

- Espace jeunes
- RIPAM

1ER SEPTEMBRE 2020

POUR INFO

DEPUIS LE 2 JUIN 2020

Les services de la Ville de Theix-Noyalo sont ouverts sur rendez-vous : de **9h** à **12h** et de **13h30** à **17h** du lundi au vendredi

02 97 43 01 10

www.theix-noyalo.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Comme annoncé par le 1er ministre, le second tour des élections municipales aura finalement lieu le **28 juin prochain**. Chaque électeur devra :

- porter un masque de protection qui pourra être un masque grand public,
- venir avec son propre crayon,
- respecter les règles de distanciation sociale et les gestes barrières.

Les membres du bureau de vote devront porter un masque chirurgical tout au long des opérations de vote. Chaque bureau de vote sera équipé de gel hydroalcoolique et de lingettes. Port du masque et lavage des mains au gel hydroalcoolique seront exigés. Chaque machine sera régulièrement désinfectée.

PENSEZ AUX PROCURATIONS

Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter à la gendarmerie ou au tribunal. L'électeur doit s'y présenter en personne.

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire :

- disponible sur internet : il faut le remplir et l'imprimer, puis le remettre en personne à la gendarmerie ou au tribunal,
- soit le remplir à la main (formulaire papier disponible à la gendarmerie ou au tribunal).

Le gouvernement a décidé d'élargir les conditions de vote par procuration :

- Les procurations établies pour le 22 mars, date d'origine du second tour seront valables le 28 juin.
- Il ne faudra plus de raison particulière pour établir une procuration : tout le monde pourra voter par procuration.
- Les directeurs d'Ehpad pourront recueillir les procurations de leurs résidents : une démarche encouragée par le ministre de l'Intérieur afin « d'éviter d'augmenter le risque d'introduction du Covid au sein de ces établissements en recourant à des personnes qui y travaillent déjà ». ■

LA CULTURE S'OFFRE À VOUS CET ÉTÉ. Profitez-en !

DRIVE À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a réouvert ses portes dans un format inattendu : **le drive.** Depuis le 19 mai, il est possible de ramener ses livres sur les créneaux suivants : **mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30.** À cette même date, il était possible de faire des réservations par mail et téléphone pour le drive qui a été lancé le 26 mai sur les mêmes horaires.

1 — Je fais ma sélection sur le catalogue en ligne

Sur le portail des médiathèques du Golfe :
https://www.mediathequesdugolfe.bzh/
Tuto en ligne
Porter son choix uniquement sur les documents disponibles à Theix-Noyalo dans une limite de 10 par personne. Pour précision, la réservation en ligne est impossible actuellement.

2 — J'envoie un mail à la médiathèque

mediatheque@theix-noyalo.fr : je précise :
- mon nom prénom, numéro de carte (un seul pour toute la famille suffit)
- la liste des documents (souhaités et disponibles)
- le créneau horaire de retrait privilégié et qui vous sera attribué en fonction des disponibilités.

Si je n'ai pas accès à internet, je téléphone aux bibliothécaires 02.97.43.65.78
les mardis, mercredis et vendredis de 14h à 16h30
Une sélection concertée vous sera proposée.

3 — Je réserve un créneau de retrait

Vous pouvez sur RDV retirer vos documents aux horaires suivants :

Mardi Mercredi Vendredi	10h00 / 12h00 et 16h30 / 18h30

4 — Je viens récupérer ma commande (complète ou non...) et déposer mes retours

En fonction de la météo des bacs seront disposés à l'extérieur de la médiathèque pour que vous puissiez y déposer vos retours ; dans le cas contraire cela se fera par une fenêtre dédiée aux « Retours ».
Les commandes vous seront remises par une fenêtre dédiée aux « Prêts ».

POUR INFO

MÉDIA — THÈQUES DU GOLFE

Vos retours seront enregistrés 10 jours seulement après avoir été déposés, car pour des raisons sanitaires les livres doivent rester en quarantaine avant d'être remis en circulation. Un délai minimum de 15 jours entre deux commandes devra être respecté. Port du masque conseillé. Merci de votre compréhension.

CINÉ EN AUTO DRIVE

Pour compenser l'annulation de toutes les manifestations culturelles de l'été, le service des Affaires culturelles propose en partenariat avec le magasin Carrefour Market, deux séances de cinéma en auto drive cet été. ■

VENDREDI 3 JUILLET 2020
« THE GREATEST SHOWMAN »
22h25

VENDREDI 7 AOÛT 2020
« TOUS EN SCÈNE »
21h50

Séances offertes
SUR LE PARKING DE CARREFOUR MARKET

Ouverture du parking 1h avant pour pouvoir s'installer avec son véhicule. Capacité : 90 à 100 voitures Places limitées, réservation conseillée auprès du service culturel (culture@theix-noyalo.fr), en envoyant le N° de la plaque d'immatriculation et le type de véhicule.

AUTRES POINTS IMPORTANTS

Les réservations effectuées pendant le confinement ont toutes été annulées, les cotisations échues ont été prolongées jusqu'au 15 juin et les quotas de prêts relatifs aux ressources numériques ont été doublés.

L'équipe de la médiathèque est ravie de pouvoir retrouver ses lecteurs, « à distance raisonnable » bien entendu et fera son possible pour répondre au mieux à la demande sachant que l'équipe est restreinte. En effet, les bénévoles sont momentanément au repos « forcé ». C'est donc Laurence et Rachel qui vous accueilleront durant cette période.

Dès que les conditions sanitaires seront réunies, le fonctionnement habituel de la médiathèque, pourra reprendre, au plus tard le 1er septembre 2020.

REPRISE DES OPÉRATIONS
inscrites au budget 2020

AIRE DE FITNESS
Choix du prestataire et lancement des travaux cet été sur le mail pour l'installation d'une aire de fitness (5 agrès), et d'une station mixte Street Workout et training pour 30 000 € (projet retenu dans le cadre du budget participatif 2019).

Ouverture en septembre 2020

WIFI GRATUITE DANS L'ESPACE PUBLIC
Installation de 9 bornes WIFI entre la Place de l'église et l'Ecole Marie Curie, ainsi qu'au complexe sportif de Brestivan et au centre de Noyalo.

25 588 € HTdont 15 000 € d'aides européennes

BOULODROME COUVERT
Lancement en octobre prochain des travaux de couverture de 4 terrains de pétanque.

40 890 € HT

FIN DU CHANTIER DE LA SORTIE DE LA RN 165
99 000 € à la charge de la commune

et poursuite par la requalification de la rue des Lavandières

250 000 € HT

ÉTUDE CENTRE-VILLE
Lancement des études courant septembre pour l'aménagement de différents espaces publics (Place de la Chapelle, Jardin de Thônes et aménagement de la place Marie Van Belle). ■

RÉFECTION DES TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS
Au cours de l'été 2020

39 208 € HT

REPRISE DU BEFFROI DU CLOCHER DE NOYALO
Études en cours. Début des travaux : septembre 2020

Église de Noyalo

GROUPE MUNICIPAL MAJORITAIRE ▸ THEIX POUR TOUS

Le groupe municipal majoritaire n'a pas souhaité s'exprimer.

GROUPE MUNICIPAL MINORITAIRE ▸ THEIX EN MARCHE

Le groupe municipal minoritaire n'a pas souhaité s'exprimer.

ACTUALITÉS

▸ INSCRIPTIONS SCOLAIRES AU GUICHET FAMILLES EN MAIRIE

Accueil exclusivement sur rendez-vous

02 97 43 29 20

guichetfamilles@theix-noyalo.fr

Concernant la préparation de la rentrée, un courriel vous sera prochainement adressé par le Guichet Familles.

▸ ALERTE CANICULE

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. Les personnes les plus fragiles et les personnes les plus exposées à la chaleur sont particulièrement en danger.

La commune dispose à titre préventif d'un registre afin d'inscrire des personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile. Inscription en Mairie ou sur le site theix-noyalo.fr - rubrique démarches administratives.

L'inscription permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » par le Préfet.

COVID-19

CONTINUONS à respecter LES GESTES BARRIÈRES !

Poursuivons ensemble NOS EFFORTS Pour LE BIEN DE TOUS.

Merci

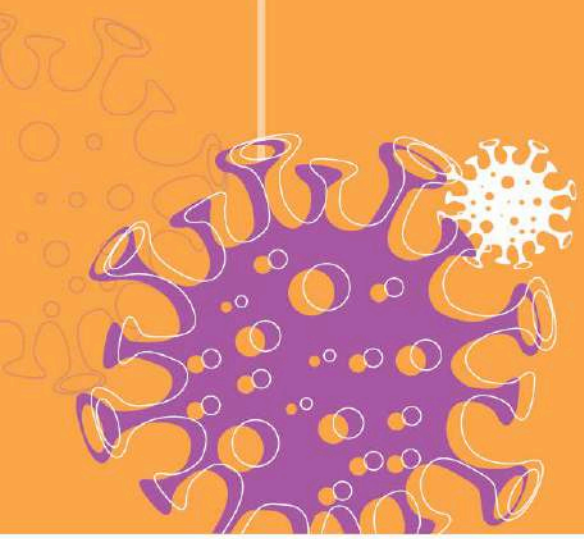

Theix-Noyalo
Teiz-Noaloù

izatis.com